

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE PERMIS DE DÉMOLITION

AVIS est, par les présentes, donné qu'une demande de permis pour la démolition de l'immeuble sis au 10145-51, rue Lajeunesse, Montréal, a été déposée au comité consultatif d'urbanisme de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville.

Toute personne qui veut s'opposer à la délivrance de ce permis de démolition doit, dans les dix jours de la publication du présent avis, faire connaître par écrit son opposition motivée au Secrétaire d'arrondissement, dont le bureau est situé au 10794, rue Lajeunesse, Montréal (Québec), H3L 2E8.

DONNÉ à Montréal, ce cinquième jour de novembre deux mille six.

Me Sylvie Parent
Secrétaire d'arrondissement
Chef de division – Relations avec les citoyens et greffe